AR Prefecture



043-214301624-20250924-DEL2025_082-DE Reçu le 07/10/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE Département Haute-Loire - Arrondissement d'Yssingeaux - Canton de Bas-en-Basset Commune de RETOURNAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RETOURNAC

N° 2025-082

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le dixhuit septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Patricia GOUDARD, Maire ;

<u>Présents</u>: Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Daniel DI-LITTA, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Carole GIGANT, Patrice WAUTHIER, Maëlle JOLY, Pierre ASTOR, Christelle BLANCHER, Antoine MALEYSSON, et Damien CASSOUX.

Absents excusés représentés :

David SUC représenté par Anne-Sylvie MIRMAND, Sébastien VINCENT représenté par Brigitte ROCHE et Ludovic LHOSTE représenté par Patricia GOUDARD.

Absents:

Thierry BENEVENT, Stéphanie GRANOUILLET, Raoul GANIVET, Corinne TARGHETTA.

Secrétaire de séance : Maëlle JOLY

Nombre de membres en exercice : 22
Nombre de membres présents : 15
Nombre de procurations : 3
Nombre d'absents : 4

Objet : FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2025

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 7 juillet 2025.

Madame le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal précédent.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 15 voix pour, 3 voix abstentions (Pierre ASTOR – Antoine MALEYSSON et Damien CASSOUX) :

- Approuve le procès-verbal du conseil municipal précédent,
- Autorise Madame le Maire à signer tout document afférent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous. Pour extrait certifié conforme

Patricia GOUDARD

Le Maire,

Pio Letus